

REGLEMENT TOURNOI NATIONAL DE TENNIS DE TABLE DU 11 NOVEMBRE 2026

Article 1 : Informations générales

L'Entente Sportive de Plescop TENNIS DE TABLE, E.S.P.T.T., organise le 11 novembre 2026 un Tournoi de Tennis de Table de type National B. Il est ouvert à toutes les féminines licenciées FFTT, ainsi qu'aux non licenciées dans le cadre du tableau G (loisirs). Les parties se dérouleront sur 20 tables, salle « les filets croisés » à PLESCOP 56890. **Le tournoi est homologué par la FFTT sous le numéroet placé sous son contrôle.** Le juge-arbitre de la compétition est Jean-Luc POTDEVIN (JA3). L'ensemble des dotations atteint la somme de **1 460 Euros en Espèces**, plus les lots.

Article 2 : Tableaux - Horaires - Engagements

Jour	Tableau	Catégorie	Horaire	Engagement	Nombre Maxi.
Lundi 11/11/26	A	500 pts à 599 pts	11H00	8,00 €	36
	B	500 pts à 699 pts	9H30	8,00 €	36
	C	500 pts à 899 pts	12H30	8,00 €	24
	D	500 pts à 1399 pts	9H30	8,00 €	24
	E	Toutes Catégories F > 899 pts	12H30	8,00 €	20(*)
	F	TOP 12 > 1399 pts	11H00	15,00 €	12
	G	Loisirs - Non licenciées Jeunes et Adultes	14H00	6,00 €	16

Le classement pris en compte est celui de la 1^{ère} phase de la saison 2026-2027, au 1^{er} septembre 2026, sur présentation de licence obligatoire et certificat médical si non mentionné.

Chaque joueuse pourra participer à **2 tableaux consécutifs** (sauf tableaux G) **maximum**.

(*) Les participantes du tableau F (TOP 12) seront automatiquement inscrites dans le tableau E (toutes catégories). Après les poules du tableau F (4 poules de 3), les 8 qualifiées seront têtes de série du tableau E (pour rejoindre les 1/8^{ème} de finale). Les 4 éliminées du tableau F seront reversées dans le tableau E pour compléter les poules.

Tous les tableaux sont homologués et comptent pour le classement individuel, excepté le tableau G. Les horaires indicatifs pourront être modifiés en fonction du nombre d'inscrites.

Article 3 : Inscriptions - Engagements

Les engagements seront communiqués personnellement, sur le site du club de Plescop ou par mail à contact@tennis-de-table-plescop.fr ou sur le site www.tennis-de-table-plescop.fr. Les inscriptions seront confirmées sous 48 heures.

TARIFS	1 tableau	2 tableaux
Licenciées	8 €	15 €
Loisirs	6 €	1 seul tableau possible

Les inscriptions seront closes le 9 NOVEMBRE à 22h00 et aucun engagement ne sera accepté par la suite. Le tirage au sort aura lieu le 10 novembre à partir de 10h00.
En cas d'absence le jour de la compétition, le J.A. se réserve le droit de modifier les tableaux.

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission Sportive Fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez joué et perdu cette partie.

Article 4 : Places Limitées

Certains tableaux sont limités à 12, 24 ou 36 joueuses. Les premières inscrites seront donc prioritaires. Toute inscription incomplète sera considérée comme invalide.

Article 5 : Organisation du Tournoi

La salle sera ouverte à 8H30 le 11 novembre. Les joueuses doivent être munies de leur licence lors du pointage et éventuellement de leur certificat médical.

Le pointage commencera 45 mn avant le début du premier tableau auquel participe la joueuse et se terminera 30 mn avant le début de l'épreuve. Le tournoi se déroulera selon les règles de la F.F.T.T., une tenue sportive et réglementaire sera obligatoire.

Les joueuses inscrites porteront un dossard qui sera apposé en totalité sur leur dos, publicité comprise, tout au long de la compétition.

Tous les cas non prévus à ce règlement ainsi que les litiges qui pourraient survenir seront tranchés par le Juge Arbitre du tournoi.

Article 6 : Déroulement des épreuves

Dans tous les tableaux, les parties se dérouleront **au meilleur des 5 manches**. Les tableaux débiteront par des poules de 3 joueuses. Les 2 premiers de chaque poule entreront dans un tableau à élimination directe. Des matches de classement pourront être organisés (places 3-4). Le forfait d'une joueuse pourra être prononcé 5 minutes après le 3^{ème} appel de son nom. Les parties se joueront avec des balles plastiques blanches 3 étoiles homologuées ITTF, fournies par le club. Le club organisateur et le Juge Arbitre se réservent le droit de modifier l'organisation d'un tableau pour le nombre de poule en fonction du nombre de participants.

Article 7 : Issue d'une partie

La joueuse gagnante devra s'assurer de la bonne tenue de la fiche de partie. L'arbitre de la partie ou la gagnante est tenue de ramener la balle et le résultat à la table d'arbitrage. **La perdante doit obligatoirement arbitrer** le match que lui désignera le Juge Arbitre.

Article 8 : Responsabilité du Club

Le club organisateur décline toutes responsabilités en cas de vols ou d'accidents pouvant survenir pendant le tournoi. Le fait de participer implique l'acceptation pure et simple du présent règlement. En cas de dégradations des équipements, les auteurs se chargeront des frais de réparation.

Article 9 : Dotations et lots

Une Coupe ou un Trophée récompensera la vainqueur de chaque tableau.

RECOMPENSES

TABLEAU	A	B	C	D	E	F	G
Vainqueur	80,00 €	80,00 €	80,00 €	80,00 €	150,00 €	250,00 €	lots
Finaliste	40,00 €	40,00 €	40,00 €	40,00 €	80,00 €	140,00 €	lots
1/2 Finaliste	20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	40,00 €	60,00 €	lots
1/4 Finaliste							

Les récompenses et lots ne seront remis que lors du podium organisé à la fin de la journée après les tableaux concernés. Tout lot non réclamé à ce moment restera acquis à l'organisateur.

Le club organisateur se donne le droit de modifier les dotations si le nombre d'inscrites dans un tableau est insuffisant (moins de 8 participantes pour les tableaux A, B, C, D et E, moins de 6 pour le tableau F).

Article 10 : Responsables de l'Organisation

Organisation Générale :

Jérôme GAUVRIT : 06 64 25 00 58 - esptt@orange.fr

Christophe CATTEAU : 06 86 10 13 44 - ckto@orange.fr

Article 11 : COVID-19

Le protocole COVID-19 préconisé par la FFTT sera respecté durant ce tournoi. Il est demandé aux joueurs de bien vouloir respecter les consignes en vigueur à la date du tournoi, rappelées par les organisateurs en début de chaque journée, et affichées à l'entrée complexe sportif.

Article 12 : Droit à l'image

En validant votre inscription, vous acceptez ce règlement, et vous acceptez également que des photos de vous puissent être prises et être utilisées pour la promotion de notre sport : site internet, revues internes au club ou presse